Logo CFDT

Prévention des risques chez Orange, rêve ou réalité ?

Selon l'ANACT, une démarche de prévention cohérente s'appuie sur trois niveau de prévention et cherche à réduire la proportion d'actions curatives (prévention secondaire et tertiaire) au profit d'actions réellement préventives (prévention primaire)

C'est donc la prévention primaire qui devrait être priorisée dans les plans d'actions de l'entreprise.

(suite dans DOCUMENTS)

Prévention des risques chez Orange
Documents
Prévention des risques chez Orange 1
Prévention des risques chez Orange 2